

Séminaire « Envie de Vanoise » saison 2 : construire ensemble les actions sur le territoire

La dynamique d'association des acteurs locaux se poursuit pour mettre en œuvre des actions concrètes partenariales répondant aux enjeux du massif de la Vanoise. Restitution de la concertation du public conduite en 2022, présentation de la dynamique « Envie de Vanoise » et débat autour d'une vingtaine d'actions concrètes engagées sur le territoire étaient au programme de ce séminaire. Près de 100 participants, dont 35 ayant participé à la consultation du public de 2022, se sont mobilisés pour enrichir le panel des solutions.

Les idées ont fusé lors des échanges pour **améliorer les synergies entre les acteurs et enrichir les actions proposées**. Le séminaire a permis de lancer un inventaire des initiatives « Envie de Vanoise » pour que chaque acteur puisse faire connaître les actions qu'il a engagées et constituer ainsi un laboratoire d'idées partageable avec tous les acteurs.

Cette démarche de co-construction se poursuivra au sein des commissions thématiques impliquant les acteurs du territoire qui poursuivront les échanges sur chaque thématique de la feuille de route.

Cette journée a aussi été l'occasion de signer la **convention-cadre de partenariat 2022-2027 avec le Conseil départemental**, représenté par Marie-Claire BARBIER, Vice-présidente déléguée au développement durable, à l'enseignement supérieur, à la recherche, à l'énergie et au climat, et la **convention d'actions partenariales avec la commune de Champagny-en-Vanoise** représenté par René RUFFIER-LANCHE, maire de Champagny-en-Vanoise.

La formalisation de ce **nouveau cadre d'actions** est une étape supplémentaire importante dans les dynamiques d'échange entre l'établissement et le territoire de la Vanoise. L'objectif est **d'agir avec l'ensemble de nos partenaires et avec chacune des 25 communes de l'aire optimale qui le souhaiteront**, au plus près des enjeux qu'elles partagent avec le Parc national de la Vanoise. Des actions concrètes, construites par la commune avec le Parc pour mettre en œuvre le projet de territoire « Envie de Vanoise ».



Séminaire Envie de Vanoise du 04 mai 2023 à l'Espace François Mitterrand, à Montmélián – Temps plénier et 6 ateliers

Une action en synergie avec le Département

Le Département est un partenaire de longue date du Parc national de la Vanoise, membre actif du conseil d'administration de l'établissement depuis sa création et engagé à ses côtés à chaque période de son histoire. En cette année des 60 ans, il était naturel de réaffirmer l'engagement du Département au côté du Parc national.

Le Parc national de la Vanoise occupe en effet une place stratégique à l'échelle départementale, du point de vue du rayonnement territorial, de l'attractivité touristique tout au long de l'année, du patrimoine naturel, culturel et paysager ou du maintien d'activités agricoles et forestières à forte valeur ajoutée. **Le Département réaffirme par la signature de cette convention sa volonté de contribuer à la dynamique « Envie de Vanoise » et de développer des actions en synergie avec l'établissement public et le territoire sur l'ensemble de ses champs de compétences :** biodiversité, activités pastorales et forestières, tourisme, jeunesse, conservation du patrimoine.



Le partenariat entre le Département et le Parc trouve également son expression au travers de la participation active de ce dernier aux travaux de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires animé par le Département.

Comme le souligne Marie-Claire BARBIER : « Cette 2^e convention-cadre de partenariat valorise des collaborations historiques entre le Parc et le Département comme le plan Montagne pour les collégiens ou le soutien à la modernisation des refuges. Elle ouvre aussi de nouvelles perspectives sur des thématiques

émergentes comme la trame noire, la quiétude hivernale pour la faune sauvage, le partage de l'espace ou l'accessibilité pour tous les publics. Le Département accompagne le Parc dans son rôle de laboratoire pour expérimenter les actions de demain permettant de concilier préservation de l'environnement et attractivité territoriale et tourisme durable. »

La convention de partenariat avec la commune de Champagny-en-Vanoise



Comme le souligne Rozenn HARS « ces conventions d'actions partenariales sont le résultat de la démarche « Bien Vivre Ensemble en Vanoise ». Elles répondent aux objectifs : embarquer la population et les partenaires pour définir des actions concrètes qui engageront l'ensemble des parties prenantes au côté du Parc. Elles répondent aussi à une attente des communes d'avoir des relations privilégiées et personnalisées avec le Parc national de la Vanoise. »

La convention de partenariat prévoit une collaboration sur la rénovation de l'espace

Glacialis pour en faire un lieu de sensibilisation à la fonte des glaciers et au changement climatique. Des animations et une collaboration au contenu pédagogique de l'espace muséographique sont prévues. Le Parc met en place une formation des personnels d'accueil de l'office du tourisme. Il sera particulièrement impliqué également dans les événements locaux et maintient sa participation à la sensibilisation des scolaires avec 3 à 4 interventions par classe dont 1 à 2 sorties de terrain proposées chaque année. On signalera également l'entretien des sentiers, le suivi des bouquetins marqués très présents sur le secteur et la poursuite des réflexions sur l'aménagement de l'alpage du plan du sel.

Pour René RUFFIER-LANCHE : « On est dans un climat bien plus apaisé avec le Parc aujourd'hui. Le Parc a soixante ans cette année, c'est l'âge de raison ! Heureusement que le Parc existe, il a permis de préserver le vallon de Champagny-le-haut qui est un fort atout touristique de la commune. Je suis très heureux de signer cette convention d'actions partenariales, que nous sommes la 3^e commune à signer, à notre initiative. Nous allons pouvoir travailler encore plus étroitement avec les équipes du Parc sur des projets partagés en faveur de notre environnement exceptionnel. »

Photos © PNV - Christophe Chillet

Contact presse :
Élisabeth Berlioz - 06 70 67 70 46
elisabeth.berlioz@vanoise-parcnational.fr